



## CORONAVIRUS COVID-19

### **Lettre aux parents qui ont choisi de garder leur enfant à la maison au moment de la réouverture du collège à compter du lundi 18 Mai 2020 :**

A compter du lundi 18 mai, le collège rouvre ses portes aux élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> dont les parents sont volontaires ainsi que pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> dont les parents sont personnels prioritaires pour la reprise. Pour votre information, le protocole de déconfinement est accessible sur le site du collège ou par Pronote. Il est élaboré selon les directives du Ministère de l'Education nationale et celle du Conseil départemental de Charente maritime.

Vous avez fait le choix de garder votre enfant au domicile.

Depuis le début du confinement, l'enseignement est dispensé à distance par les professeurs. Le programme de travail est donné le lundi pour la semaine par Pronote. Les travaux sont à rendre par le biais de Pronote ou tout autre moyen numérique.

Nous poursuivons les habitudes de travail mises en œuvre durant la période de confinement.

Pour la période du 18 au 29 mai, le programme de travail sera donné pour les deux semaines soit 6 jours de travail pour l'ensemble des élèves en distanciel.

L'accueil des élèves au collège a demandé la réorganisation de la répartition des groupes d'élèves. Certains professeurs exerçant à temps plein au collège ne pourront pas continuer le travail à distance. D'autres professeurs prendront le relais en concertation avec son collègue pour poursuivre le travail engagé jusqu'à ce jour. Ainsi Monsieur Déon assurera le suivi des cours de mathématiques des élèves de 3<sup>ème</sup> de Madame End.

Pour les familles sans connexion internet, nous continuons à vous fournir les documents en format papier à venir chercher au collège le vendredi 15 mai à partir de 16h.

Nous restons à votre écoute pour tout complément d'information.

Madame la Principale